# Accepter et signer un devis

## Valider votre devis en ligne

Votre devis vous est envoyé par email, avec le document en pièce jointe (PDF) et un lien personnel vers la page de validation (il commence par aqy.fr/d/). Vous retrouvez aussi ce devis dans votre espace client, rubrique Devis, avec le bouton Valider ce devis.

La validation se fait en quatre étapes, depuis un ordinateur ou un téléphone :

- ? Récapitulatif : vérifiez les prestations, le site concerné, les montants et la date de validité. Le bouton Télécharger permet d'obtenir le PDF complet.
- ? Acceptation des conditions : lisez les conditions générales de vente et, le cas échéant, les conditions particulières du devis, puis cochez la case d'acceptation.
- ? Paiement : choisissez votre mode de règlement (carte bancaire, virement ou bon de commande).
- ? Confirmation : votre commande est créée, son numéro s'affiche et vous recevez un email de confirmation.

Votre acceptation en ligne est enregistrée et horodatée : elle vaut accord sur le devis. Vous n'avez pas de document papier à nous retourner.

## Choisir votre mode de règlement

- ? Carte bancaire : le paiement est immédiat. Une remise peut s'appliquer au paiement par carte selon les conditions en vigueur sur votre devis ; si c'est le cas, elle apparaît dans le récapitulatif avant que vous ne confirmiez.
- ? Virement : la suite est engagée une fois votre règlement reçu.
- ? Bon de commande : voir la section ci-dessous.
- ? Commander avec paiement à réception de facture : selon votre situation de client, cette option peut vous être proposée à l'étape Paiement. Si elle n'apparaît pas, choisissez l'un des modes ci-dessus.

Lorsque votre devis prévoyait un « paiement à la commande » et que vous le validez avec un bon de commande ou avec le paiement à réception de facture, vous n'avez rien à régler tout de suite : la condition de règlement devient « paiement sur présentation de facture » et figure ainsi sur votre commande. Vous réglez à la réception de la facture.

## Je ne retrouve pas mon devis ou le lien ne s'ouvre pas

- ? Vérifiez vos courriers indésirables et la boîte de la personne dont l'adresse a été donnée lors de la demande.
- ? Ouvrez votre espace client sur www.aqy.fr, rubrique Devis : les devis en attente y sont listés.
- ? Si le lien affiche « invalide ou expiré », copiez-le en entier dans la barre d'adresse de votre navigateur (une messagerie peut le couper ou le modifier), ou essayez depuis un autre appareil.
- ? Si un devis a été modifié à votre demande, seul le lien du dernier email reçu est à utiliser.
- ? Sinon, contactez-nous : nous vous renvoyons le devis.

## Utiliser un code promotionnel ou de parrainage

Si vous disposez d'un code, saisissez-le dans le récapitulatif du devis, champ Code promo ou parrainage (au-dessus du total), puis cliquez sur Appliquer. La remise apparaît aussitôt dans le total ; le lien Retirer permet de l'enlever. Le code doit être saisi avant de finaliser la validation : il ne peut plus être ajouté une fois la commande créée. Si le code n'est pas accepté, le motif s'affiche sous le champ.

## Déposer un bon de commande

Si votre organisation exige un bon de commande, choisissez Bon de Commande à l'étape Paiement, puis déposez votre document (PDF, JPEG ou PNG ; une photo prise avec votre téléphone convient).

- ? Le bon de commande doit comporter au minimum son numéro ; un montant correspondant à celui du devis et le nom de votre société facilitent le contrôle.
- ? Le document est lu automatiquement : s'il est conforme, cliquez sur Valider le BDC pour terminer.
- ? Si la lecture automatique ne reconnaît pas votre document, demandez la vérification par notre équipe : vous êtes prévenu par email une fois le bon de commande validé.

Pour les formats, les mentions attendues et les autres façons de nous l'adresser, voir le guide Transmettre un bon de commande. Le numéro de bon de commande est repris sur votre facture.

## Demander une modification avant d'accepter

Un point à ajouter, une adresse à corriger, une autre entité à facturer ? N'acceptez pas le devis en l'état : répondez à l'email du devis en décrivant le changement. Une nouvelle version vous est envoyée, avec son propre lien.

## Mon devis a expiré

La date de validité figure sur le devis et sur la page de validation (en règle générale 30 jours après l'émission). Vous recevez des rappels par email avant l'échéance. Une fois le devis expiré, ses tarifs et conditions ne sont plus garantis, mais votre projet reste possible : répondez à l'email d'expiration ou contactez-nous pour recevoir une proposition actualisée.

## Après la validation

- ? Vous recevez un email de confirmation avec votre numéro de commande.
- ? Si votre commande comporte une intervention sur site, vous recevez ensuite, par email et SMS, le lien pour choisir votre rendez-vous.
- ? Vous suivez l'avancement dans votre espace client, rubrique Commandes.

Si vous avez choisi le virement, la suite est engagée une fois le règlement reçu ; avec un bon de commande, une fois celui-ci vérifié.

## Besoin d'aide ?

contact@aquatycia.fr - 01 77 75 54 00. Indiquez la référence du devis (elle figure sur le PDF et sur la page de validation).